

Séance régulière des membres du Conseil de la Municipalité de Palmarolle  
tenue à la salle du conseil au 499, route 393 le 1<sup>er</sup> octobre 2012.

Présences :

M<sup>mes</sup> Louisa Gobeil  
Carole Hamel

MM Gino Cameron  
Marcel Caron  
Gaétan Côté  
Jean-Marie Depont

Absences :

M<sup>me</sup> Sylvie Hénault-Marcil

M. Ghislain Godbout

Assiste également à l'assemblée, Monsieur Gaétan Côté, directeur général.

### **Mot de bienvenue du président d'assemblée.**

### **Résolution n° 201-12      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité que :

L'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- 3.4 Appui à la municipalité de Ste-Hélène-de-Mancebourg dans une requête à Postes Canada;
- 3.5 Fondation des maladies du cœur demande de faire du porte-à-porte;
- 14.1 Nettoyage du fossé Chemin des Montagnards.

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation des procès verbaux :
  - 2.1 de la séance régulière du 4 septembre 2012;
  - 2.2 de la séance spéciale du 17 septembre 2012;
3. Correspondance :
  - 3.1 CSSSAB – Demande de prêt de la grande salle pour la vaccination de l'influenza;
  - 3.2 Réseau du libre savoir - Demande de prêt de la petite salle pour des cours;
  - 3.3 Rappel pour le dernier versement – Sûreté du Québec;
  - 3.4 Appui à la Municipalité de Ste-Hélène-de-Mancebourg dans une requête à Postes Canada ;
  - 3.5 Fondation des maladies du cœur demande de faire du porte-à-porte ;
4. Rapport des dépenses autorisées et reddition des comptes à payer de septembre 2012;
5. Rapport des membres du conseil;
6. Parole au public;

7. Autorisation des achats de;
  - 7.1 Pneus pour camion Ford 1996 pour un coût estimé de trois mille trois cent vingt-cinq dollars et quatre vingt-dix cents (3 325.90 \$);
  - 7.2 Ensemble de chaînes pour la niveleuse pour un coût estimé de mille neuf cent soixante-huit dollars et trente-sept cents (1 968.37 \$);
  - 7.3 Bloc pour entreposage de granulaire, coût estimé six mille quatre cent dollars (6 400. \$) plus taxes (16 X 400.\$);
8. Autorisation de prêt de salle gratuitement :
  - 8.1 Pour la petite salle en haut à l'organisme le Réseau du libre savoir;
  - 8.2 Pour la grande salle à CSSSAB – Point de service de Palmarolle à l'occasion de la campagne de vaccination du 13 novembre 2012;
9. Offre pour le camion citerne Volvo 1995;
10. Vente pour taxes – Date de l'avis;
11. Formation;
12. Dérogation mineure;
13. Avis de motion concernant le dépôt d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux;
14. Varia;
  - 14.1 Nettoyage des fossés chemin des Montagnards;
15. Levée et fermeture de la séance.

**Résolution n° 202-12**

**Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 4 septembre 2012**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité que :

Le procès-verbal de la séance régulière du 4 septembre 2012 soit approuvé tel que présenté.

**Résolution n° 203-12**

**Approbation du procès-verbal de la séance spéciale du 17 septembre 2012**

Il est proposé par Carole Hamel, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité que :

Le procès-verbal de la séance spéciale du 17 septembre 2012 soit approuvé en modifiant la résolution 199-12 à l'effet qu'il est adopté à la majorité et non à l'unanimité, car la conseillère Carole Hamel avait fait une proposition que la période de grâce soit prolongé jusqu'au printemps 2013, et que malgré que cette proposition n'a pas eu d'appui des autres conseillers, madame Carole Hamel maintenait son désaccord.

**CORRESPONDANCE :**

- 3.1 CSSSAB – Demande de prêt de la grande salle pour la vaccination de l'influenza;

Une demande a été déposée par le Centre de santé et des Services Sociaux les Aurores Boréales (CSSSAB) pour le prêt de la grande salle pour la campagne de Vaccination de l'Influenza, demande qui sera traitée au point 8. Autorisation de prêt de salle gratuitement à l'ordre du jour.

- 3.2 Réseau du libre savoir - Demande de prêt de la petite salle pour des cours;

Pendant la parole au public monsieur André Chrétien nous a informés que l'activité n'aura pas lieu.

**Résolution n° 204-12**      **Dernier versement – Sûreté du Québec**

Il est proposé par Carole Hamel, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le Conseil municipal autorise le 2<sup>e</sup> et dernier versement pour les services de la Sûreté du Québec au montant de trente et un mille sept cent soixante-neuf dollars (31 769 \$) payable au plus tard le 31 octobre 2012.

**Résolution n° 205-12**      **Appui à la Municipalité de Ste-Hélène-de-Mancebourg**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité, d'appuyer la résolution no 12-07-144 de la municipalité de Ste-Hélène-de-Mancebourg concernant Postes Canada, adoptée à la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2012.

**Résolution n° 206-12**      **Fondation des maladies du cœur demande de faire du porte-à-porte**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal de Palmarolle autorise la Fondation des maladies du cœur et l'AVC à faire du porte-à-porte sur le territoire de la municipalité dans le cadre d'une activité de levée de fonds. Cette activité est prévue entre le 20 octobre et le 11 novembre 2012.

**Résolution n° 207-12**      **RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES ET DES COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2012 :**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

Que les comptes à payer du mois d'octobre 2012, présentés par le directeur général, soient acceptés comme suit :

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>CHÈQUES</b>	<b>MONTANT</b>
Épicerie Marion inc. ....	C1200421 .....	1 152,67 \$
Les Éditions Juridiques .....	C1200422 .....	220,94 \$
Quincaillerie Palmarolle .....	C1200423 .....	678,06 \$
Garage Lacroix .....	C1200424 .....	2 409,07 \$
Fédération Québécoise des Municipalité .....	C1200425 .....	895,43 \$
Abinord Ltée .....	C1200426 .....	242,89 \$
Roberge et Fils .....	C1200427 .....	968,92 \$
Agence des douanes et du revenu .....	AccèsD .....	2 119,92 \$
Ministre du Revenu du Québec .....	AccèsD .....	5 193,80 \$
Hydro-Québec .....	AccèsD .....	7 536,58 \$
Télébec .....	AccèsD .....	591,35 \$
Association des directeurs municipaux .....	C1200428 .....	298,94 \$
Signo-Tech .....	C1200429 .....	326,99 \$
Propane Nord-Ouest.....	C1200430 .....	274,10 \$
Aéro-Feu.....	C1200431 .....	249,09 \$
Corporation Informatique Bellechasse .....	C1200432 .....	373,67 \$

Aménagement Paysager Mercier .....	C1200433 .....	10 930,97 \$
Produits Pétroliers Harricana inc. ....	C1200434 .....	2 997,23 \$
Ozogram inc. ....	C1200435 .....	303,53 \$
Orizon .....	C1200436 .....	163,03 \$
Câblevision .....	AccèsD .....	40,19 \$
Dépanneur Palmarolle .....	C1200437 .....	948,84 \$
Machineries Horticoles d'Abitibi inc .....	C1200438 .....	666,55 \$
Motel Villa Mon Repos.....	Visa .....	104,48 \$
Groupe CCL.....	C1200439 .....	148,32 \$
Top Lettrage .....	C1200440 .....	902,55 \$
Excavation Éric Lavoie .....	C1200441 .....	298,94 \$
Aspirateurs Pompes La Sarre.....	C1200442 .....	123,99 \$
Traction La Sarre .....	Crédit.....	40,67 \$
Avantages Chrysler .....	C1200443 .....	56,35 \$
Publicité R.T. Enr.....	C1200444 .....	602,06 \$
M. Roy Électrique .....	C1200445 .....	2 127,04 \$
Kenworth La Sarre inc. ....	C1200446 .....	57,38 \$
Elcom Radio .....	C1200447 .....	60,88 \$
Xérox .....	C1200448 .....	36,68 \$
Raymond Chabot Grant Thorton.....	C1200449 .....	1 833,85 \$
Les Chalets Abitibi.....	C1200450 .....	457,00 \$
Multilab Direct.....	C1200451 .....	24,73 \$
Produits Industriels Fraser.....	C1200452 .....	741,73 \$
Soudures Multiples .....	C1200453 .....	597,87 \$
Alarme La-Sarre inc.....	C1200454 .....	517,39 \$
Travaux Mécanisés Marcel Moreau.....	C1200455 .....	845,07 \$
Bell Mobilité .....	AccèsD .....	133,37 \$
P. F. Précision .....	C1200456 .....	51,74 \$
Instrumentation inc. ....	C1200457 .....	135,68 \$
Les Entreprises J. L. R. ....	C1200458 .....	4 874,94 \$
Perreault Pièces d'autos.....	C1200459 .....	103,48 \$
Sun Média.....	C1200460 .....	724,34 \$
Gobeil Louisa.....	C1200461 .....	200,00 \$
Pyromont .....	C1200462 .....	260,99 \$
Côté Gaétan .....	C1200463 .....	80,55 \$
Garage Jean-Marc Lavoie .....	C1200464 .....	223,25 \$
La Sarre Fleuriste inc.....	C1200465 .....	120,15 \$

**TOTAL                    56 068,23 \$**

#### **AUTRES DÉBOURSÉS**

Marcel Caron .....	Direct.....	479,00 \$
Carolle Hamel.....	Direct.....	160,18 \$
Louisa Gobeil.....	Direct.....	160,18 \$
Ghislain Godbout.....	Direct.....	160,18 \$
Sylvie Hénault-Marcil .....	Direct.....	160,18 \$
Gino Cameron .....	Direct.....	160,18 \$
Jean-Marie Depont .....	Direct.....	160,18 \$
Gaétan Côté .....	Direct.....	2707,92 \$
Raymond Roy.....	Direct.....	2697,89 \$
Autres employés .....	Direct.....	9 624,14 \$

**TOTAL                    17 470,03 \$**

**PAIEMENT TOTAL                    73 538,26 \$**

Je soussigné, directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

---

Gaétan Côté, directeur général

## **RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

### **PAROLE AU PUBLIC**

Question provenant des gens de l'assistance.

#### **Résolution n° 208-12**      **Autorisation d'achat de pneus pour le camion Ford 1996 :**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité :

Que le directeur général soit autorisé à faire l'achat de pneus pour le camion Ford 1996 pour un coût estimé de trois mille trois cent vingt-cinq dollars et quatre-vingt-dix cents (3 325.90 \$) taxe incluses, conformément à la politique de gestion contractuelle et au montant prévu au budget 2012.

#### **Résolution n° 209-12**      **Autorisation d'achat d'un ensemble de chaînes pour la niveleuse pour un coût estimé de mille neuf cent soixante-huit dollars et trente-sept cents (1 968.37 \$):**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

Que le directeur général soit autorisé à faire l'achat d'un ensemble de chaînes pour la niveleuse pour un coût estimé de mille neuf cent soixante-huit dollars et trente-sept cents (1 968.37 \$) taxe incluses, conformément à la politique de gestion contractuelle et au montant prévu au budget 2012.

#### **Résolution n° 210-12**      **Bloc pour entreposage de granulaire:**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Carole Hamel et adopté à l'unanimité :

Que le directeur général soit autorisé à faire l'achat de seize (16) blocs pour l'entreposage de granulaire pour un coût estimé de six mille quatre cent dollars (16 X 400 \$ = 6 400. \$) plus taxes, conformément à la politique de gestion contractuelle et au montant prévu au budget 2012.

#### **Résolution n° 211-12**      **Campagne Influenza CSSSAB**

Il est proposé par Carole Hamel, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité :

De mettre à la disposition du CESSAB, la grande salle du Centre municipal pour la tenue de leur campagne de vaccination annuelle contre l'influenza qui se déroulera le mardi 13 novembre de 13 h à 18 h pour la saison 2012. Ce prêt sera à titre gratuit et se fera après entente avec le ou la responsable des

locations de salle. Cette résolution sera valide chaque année tant et aussi longtemps que le Conseil ne l'annulera pas.

**Résolution n° 212-12**      **Offre pour le camion citerne Volvo 1995**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal refuse l'offre de Camions A & R Dubois Inc. au montant de douze mille dollars (12 000 \$) plus taxes, pour la vente du camion citerne Volvo 1995 sans les équipements de pompe et piscine.

**Résolution n° 213-12**      **Vente pour taxes – Date de l'avis**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que les contribuables qui n'auront pas, au 1<sup>er</sup> décembre 2012, encore acquitté leurs versements dus au 31 décembre 2010 ou avant, soient mis sur la liste des personnes endettées pour taxes municipales. Cette liste est envoyée à la MRC pour la procédure de vente pour taxes.

**Avis de motion**

**Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Marie Depont à l'effet qu'un règlement portant sur l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux sera présenté à une réunion ultérieure.**

**Résolution n° 214-12**      **Levée de la séance**

Il est proposé par Carole Hamel, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité :

Que la séance soit levée.

Le président d'assemblée,

Le secrétaire d'assemblée,

\_\_\_\_\_  
Marcel Caron  
Maire

\_\_\_\_\_  
Gaétan Côté  
Secrétaire - Trésorier